

accord du participe passé avec l’auxiliaire avoir (1)

Règle : Quand il est conjugué avec l’auxiliaire « avoir », le participe passé ne s’accorde pas avec le sujet :

- Elles **ont** signé le contrat.
- Elle leur **a** exposé le problème.
- Les concurrents leur **ont** volé leur idée.

! Nous ne perdons pourtant rien pour attendre : nous verrons en effet un peu plus loin que le participe passé conjugué avec l’auxiliaire « avoir » peut – et même doit – dans certaines circonstances s’accorder avec son complément d’objet direct !

Exercice : Cherche les erreurs (barre) d’accord et réécris les phrases.

La secrétaire a envoyé toutes les invitations.

.....

J’ai allumé les bougies.

.....

Ces formations ont beaucoup plués à nos salariés.

.....

C’est Julie qui a formée l’assistant du directeur.

.....

La société a signée un accord d’exclusivité avec l’auteur.

.....

Après la réunion, ils ont commenté les interventions de chacun.

.....

Ces fiches de révision nous ont bien servies.

.....

La responsable a engagé des intérimaires pour l’inventaire.

.....

Votre aisance à l’oral a impressionné le recruteur.

.....

Cette année, les ventes en ligne ont dépassées les ventes en magasin.

.....

CORRECTION

accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir (1)

La secrétaire a envoyé toutes les invitations.

J'ai allumé les bougies.

Ces formations ont beaucoup plués à nos salariés.

C'est Julie qui a formée l'assistant du directeur.

La société a signée un accord d'exclusivité avec l'auteur.

Après la réunion, ils ont commenté les interventions de chacun.

Ces fiches de révision nous ont bien servies.

La responsable a engagé des intérimaires pour l'inventaire.

Votre aisance à l'oral a impressionné le recruteur.

Cette année, les ventes en ligne ont dépassées les ventes en magasin.